Publié le 13 octobre 2026,
par Marie-France DEVILLERVAL, maire.

2026-246

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

Nous, Maire de la commune de FERRIERES EN BRAY,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, articles L 2212-1, L2212-2, L 2213-1 et L2213-2,
Vu le Code pénal, article R 610-5
Considérant qu'en raison du défilé organisé par le Conseil Municipal à l'occasion de la fête d'HALLOWEEN du samedi 31 octobre 2026, il y a lieu, par mesure de sécurité, de réglementer la circulation des véhicules sur l'itinéraire emprunté par ce défilé,

ARRETONS

Article 1er : Les participants au défilé encadrés par des Conseillers municipaux défileront à partir de 17 heures, le samedi 31 octobre 2026, suivant les itinéraires ci-après :

Groupe 1 : Départ Salle Polyvalente, rue Charles Gervais, chemin de la Messe, Résidence Bellevue, rue Concorde, chemin de la Messe, rue du Vieux Château, rue Charles Gervais et retour Salle Polyvalente.

Groupe 2 : Départ Salle Polyvalente rue Charles Gervais, chemin de la Messe, rue Concorde, Résidence Croix verte 1 et Résidence Croix Verte 2, les Argilières, résidence Le Puits, chemin de la Messe, rue Charles Gervais et retour Salle Polyvalente.

Groupe 3 : Départ Salle Polyvalente, rue Charles Gervais, rue de l'Eglise, Route de Gerberoy (R.D.930), Rue Leroy Moulin, Résidence Les Pommiers, Résidence La Cidrerie, rue Leroy Moulin, rue St Jean, rue de l'Eglise, rue Charles Gervais et retour Salle Polyvalente.

Article 2 : La circulation reste maintenue sur les itinéraires empruntés par les défilés.
- Les véhicules circulant dans le sens inverse des défilés devront s'arrêter au moment de son passage.
- Les véhicules circulant dans le même sens que les défilés devront rester derrière celui-ci.

Article 3 Une copie du présent arrêté est adressée pour exécution

- Monsieur le Responsable de la Direction des Routes de Forges les Eaux,
- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Gournay-en-Bray,
- Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours de Rouen.
- Monsieur le Responsable de Service de la Police Municipale de Ferrières-en-Bray.

Fait à FERRIERES EN BRAY, le 08 Octobre 2026

Le Maire,

MAIRIE DE FERRIERES-EN-BRAY (Seine-Maritime)

Marie-France DEVILLERVAL